

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2016, 4,15 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,75 € ht le mm/col. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Saint-Germain-du-Pinel

Réhabilitation d'un bar tabac jeux restaurant et d'un logement

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification du pouvoir adjudicateur : commune de Saint-Germain-du-Pinel, mairie, 1, rue de la Mairie, 35370 Saint-Germain-du-Pinel.

Nom et adresse de l'organisme acheteur : M. Erick Geslin, maire, 1, rue de la Mairie, 35370 Saint-Germain-du-Pinel. Tél. 02 99 96 63 94. Fax 02.99.96.56.00. Courriel : mairie.stgermaindupinel@wanadoo.fr

Lieu d'exécution : bar restaurant et logement, rue du Pinel, 35370 Saint-Germain-du-Pinel.

Description : Lot 01 : démolitions, gros oeuvre, VRD. Lot 02 : charpente. Lot 03 : couverture. Lot 04 : serrurerie. Lot 05 : menuiseries fermetures. Lot 06 : cloisons sèches, isolation. Lot 07 : électricité, chauffage électrique. Lot 08 : plomberie, ventilation. Lot 09 : carrelages, faïences, sols souples. Lot 10 : plafonds suspendus. Lot 11 : peintures, revêtements muraux.

Date limite des offres : lundi 23 octobre 2017 à 12 h 00.

Critères d'attribution : offre financière la plus avantageuse en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Procédure de passation : marché à procédure adaptée, article 28 du Code des marchés publics.

Renseignements : le dossier de consultation pourra être consulté et téléchargé sur la plateforme : <http://www.e-megalibretagne.org>

Les entreprises qui seront dans l'impossibilité de télécharger ce dossier pourront l'obtenir gratuitement auprès de Ada Reprographie, ZA Beauregard, 1, rue André-et-Yvonne-Régnier, 35000 Rennes.

Renseignements d'ordre administratif : M. Gilles Delourmel, 1, rue Saint-Médard, 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné. Tél. 02 99 55 25 31. Fax 02.99.55.63.51. E-mail : contact@gilles-delourmel.fr

Renseignements techniques : une demande écrite à : M. Gilles Delourmel, 1, rue Saint-Médard, 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné. Tél. 02 99 55 25 31. Fax 02.99.55.63.51. E-mail : contact@gilles-delourmel.fr
BET Thalem Ingénierie, bâtiment 5, centre d'affaires Cicéa, rue du Courtil, 35370 Bruz. Tél. 02 99 05 30 10. Fax 02.99.05.30.15. E-mail : thalem@thalem-ing.fr
Date d'envoi à la publication : mercredi 27 septembre 2017.

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 4 septembre 2017 il a été constituée une société :

Dénomination sociale : Illet Breizh. Siège social : 3, allée des Marronniers, 35250 Mouaéz.

Forme : société civile immobilière. Capital : 1 000 euros.

Objet social : l'acquisition administrative et la gestion par location de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières.

Gérant : Mme Aurélie Lenan, 340, chemin Fond-Saint-Jean, 97170 Petit-Bourg. La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par M. Stéphane Le Jamtel, notaire à Saint-Malo, 61, rue Georges-Clemenceau, en date du 15 septembre 2017 à Saint-Malo, la société dénommée Abaca, société à responsabilité limitée, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à Saint-Malo (35400), France, 77, rue Georges-Clemenceau, identifiée sous le numéro de Siren 508 778 651 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo, a vendu à la société dénommée Instant Végétal, société à responsabilité limitée au capital social de 4 000 euros dont le siège social est à Saint-Malo (35400), France, 77, rue Georges-Clemenceau, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo sous le numéro de Siren 831 693 882, un fond de commerce de vente de verrières, céramique, décoration, fleurs et végétaux, pour lequel le cédant est identifié sous le numéro Siren 508 778 651 et immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo, moyennant le prix de 20 000 euros. Jouissance au 15 septembre 2017.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Lebranchu surnommé, où domicile a été élu à cet effet dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc).

Pour insertion.

CERFRANCE

Logo CERFRANCE

PAGA
Société civile immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social : 10, allée des Synagots
35830 BETTON
RCS Rennes 822 744 564

AVIS
Aux termes de délibérations extraordinaires en date du 11 août 2017, la collectivité des associés a transféré le siège social de 10, allée des Synagots en Betton (35830) au parc d'activités de la Robinais, 6, rue de l'Illlet en Betton (35830), à compter du 1er septembre 2017.

Pour avis.

La Gérance.

Pour avis.

La Gérance.

Avis administratifs



1, rue des Korrigans
35380 PLELAN-LE-GRAND

Modification simplifiée n° 2
du Plan local d'urbanisme
de Bréal-sous-Montfort

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Une procédure de modification simplifiée a été lancée par la commune de Bréal-sous-Montfort et poursuivie par la communauté de communes de Brocéliande suite au transfert de la compétence PLU en date du 27 mars 2017.

Celle-ci a pour objet la modification du règlement du PLU en zone agricole (A) pour permettre les exhaussements et affouillements liés et nécessaires à l'exploitation de la richesse du sol et du sous-sol, notamment l'exploitation de carrière sans quoi le renouvellement d'exploitation ne pourra être effectué.

Une délibération du 25 septembre 2017 transforme la procédure de modification en modification simplifiée au regard des enjeux du dossier et indique les modalités de la mise à disposition du public. Ainsi, le dossier pourra être consulté en mairie de Bréal-sous-Montfort du lundi 9 octobre à 9 h 00 au lundi 13 novembre 2017 à 17 h 00.

Un registre sera mis à disposition permettant au public de formuler ses observations en mairie sur cette période et le dossier explicatif sera mis en ligne sur le site internet de la mairie et de la communauté de communes de Brocéliande.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Mme Anne Guillouët, responsable du pôle aménagement du territoire de la communauté de communes de Brocéliande ou Mme Sophie Uettwiller, responsable urbanisme de la mairie de Bréal-sous-Montfort.

Bernad ETHORE
Président de la communauté de communes de Brocéliande.

Préfecture de la LOIRE-ATLANTIQUE
Direction juridique et des relations avec les collectivités territoriales
Bureau du contrôle de la légalité et du conseil aux collectivités

Préfecture d'ILLE-ET-VILAINE
Direction des collectivités territoriales et de la citoyenneté
Bureau de contrôle de légalité et de l'intercommunalité

Communes de MOUAIS (44) et de GRAND-FOUGERAY (35)

Modification de limites territoriales des communes de Mouais (département de Loire-Atlantique, région Pays de La Loire) et de Grand-Fougeray (département d'Ille-et-Vilaine, région Bretagne)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté inter-préfectoral en date du 12 septembre 2017 est prescrite une enquête publique conjointe préalable à la modification des limites territoriales des communes de Mouais (Loire-Atlantique) et de Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine), conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (articles L.2112-2 et suivants, L.3112-1, L.3113-1, L.3113-2 et L.4122-1).

Elle se déroulera sur une durée de seize jours du lundi 25 septembre 2017 au mardi 10 octobre 2017 inclus. Elle sera ouverte en mairies de Mouais et de Grand-Fougeray.

M. Jean-Pierre Hemery, retraité de gendarmerie nationale, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera déposé aux mairies de Mouais et de Grand-Fougeray où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et consigner éventuellement ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur aux mairies de Mouais (5, rue de la Mairie, 44590 Mouais) ou de Grand-Fougeray (1, place François-Dollier, 35390 Grand-Fougeray).

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations aux lieux, jours et heures suivants :

- le lundi 25 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de Mouais,
- le mercredi 27 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de Grand-Fougeray,
- le lundi 9 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00, mairie de Grand-Fougeray,
- le mardi 10 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00, mairie de Mouais.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet des communes de Mouais et de Grand-Fougeray et mis à la disposition du public dans les deux mairies ainsi qu'en préfecture de Loire-Atlantique (Direction juridique et des relations avec les collectivités territoriales, bureau du contrôle de légalité et du conseil aux collectivités) et en préfecture d'Ille-et-Vilaine (Direction des collectivités territoriales et de la citoyenneté, bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité).

La décision de modification des limites territoriales, susceptible d'intervenir après l'enquête et l'achèvement des autres consultations requises par le Code général des collectivités territoriales, revêtira soit la forme d'un décret en conseil d'Etat dès lors que l'ensemble des conseils départementaux de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine et des conseils régionaux des Pays de la Loire et de la Bretagne aura émis un avis favorable, soit sera examinée par le parlement dans le cadre d'une loi.

Découvrez les nouveautés des Editions OUEST-FRANCE

Beaux-livres • Maison décoration • Tourisme • Histoire Cuisine • Loisirs créatifs • Pratique • Nature • Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

chasse-marée

La revue des passionnés du monde maritime

Le numéro

d'octobre

vient de paraître

SOMMAIRE

■ Une année en Enfer

Portraits croisés des élèves des Ateliers de l'Enfer, à Douarnenez, et déroulement de leur année de formation en charpente navale, en voilerie ou en sellerie.

■ Dans les mers du Sud

Dessins de bateaux exotiques croqués par les artistes embarqués sur l'*Astrolabe* lors des deux voyages de Dumont d'Urville : Louis-Auguste Sainson, François-Edmond Paris, Ernest Goupil et Louis Le Breton.

■ Le centenaire de Kéréon

Un siècle après son inauguration, le phare le plus luxueux des côtes de France a fait l'objet d'une « cérémonie nautique » pour honorer la mémoire de ceux qui l'ont érigé entre Ouessant et Molène au péril de leur vie.

■ La carrière agitée du remorqueur *Iroise*

De la Russie à la Palestine en passant par la Bretagne, le navire du capitaine Malbert, immortalisé par le roman et le film *Remorques*, surviva aux pires tempêtes comme aux deux guerres mondiales.

■ L'odyssée de *Notre-Dame des Flots*

Après avoir renfloué un ancien chalutier de Dunkerque et l'avoir gréé à la manière des ketchs harenguiers du Boulonnais, trois amis ont pris le large pour naviguer au gré de leurs envies. Et cela dure depuis trente ans.

■ Les caboteurs à voiles lauréats du concours

Présentation des projets distingués par le jury du concours de plans « Dessine-moi un caboteur à voiles » lancé par *Le Chasse-Marée* et l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes.

Mais aussi :

■ NOUVELLES : Philippe Dacheux aux enchères • Ciné salé au Havre • Les vingt-cinq ans de *La Recouvrance* • *Pen Duick v à Lorient* • Optimiste 29-Handi-Cap-Ouest • Le Héron et *La Cigogne* • Patrimoine en escale à Sète ■ COURRIERS, QUESTIONS, RÉPONSES ■ PRATIQUE : La pêche du bar (1) ■ EN CHANTIER : Un bac pour Port-Launay • Formation de charpenterie chez Albaola • *Éole*, day-boat Herreshoff • Vents d'Ouest à Carnoux. ■ PETITES ANNONCES.

DES BATEAUX ET DES HOMMES

N°289 / 10 €

UNE ANNÉE AUX ATELIERS DE L'ENFER

Les tribulations du remorqueur *Iroise*

Notre-Dame des Flots, madone de l'aventure

● en kiosque ● au 02 98 92 66 33
● www.chasse-maree.com